L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BURÉAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 9 MAI 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 9 MAI 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par O. Valetou, sur la levée au Pleasyne Tier. -Pâtes d'Italie.

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Commande d'Eventails.—Nous reproduisons ce qui suit d'un journal de New York :

Une grande maison d'affaires de la Nouvelle-Orléans vient de donner une commande de 75,000 éventails à la maison Dick son Frères, et cela pour en faire une distribution gratis dans la dite ville. c'est la plus grande commande qui ait, jusqu'à ce jour, été prise pour le Sud.

Nous prenons plaisir à annoncer que la commande dont il s'agit ci-a été donnée par M. Durieu et qu'il a l'intention d'en faire une grande distribution aux nombreux clients de l'**Etoile Rouge.**

TIERS INNOCENTS.

Dans la décision du juge Rogers de la cinquième cour, nous trouvons la conclusion suivante :

Je suis d'avis que la ville de la Nile-Orléans est non recevable à plaider l'illégalité de la loi No 31 de 1876 en réponse à une demande pour forcer la municipalité à appliquer les dispositions de cette loi. Ayant inclité et poussé au placement, soit pour l'échange primitif soit pour les achats subséquents par des tiers, et ayant affirmé et défendu la validité de la loi dans les procédures légales affectant directement la validité, elle ne peut maintenant affirmer le contraire, car le seul effet en serait de l'enrichir aux dépens de tiers innocents, qu'elle a d'abord induits en erreur, de la confiance desquels elle a profité, et qu'elle cherche maintenant à détruire.

Nous laisserons de côté la question de droit déjà examinée par nous sur la non recevabilité de la ville, et sur les droits des tiers soi-disant de bonne foi, pour ne nous occuper que de la haute considération de morale et d'équité qui semble avoir pesé d'un si grand poids sur la décision de l'honorable juge.

Il est assurément beau de voir la justice invoquer de pareilles considérations et prendre la défense de l'innocence opprimée. Mais il nous semble que le juge de la cinquième cour a singulièrement erré dans l'appréciation des faits et des rôles.

Il est d'abord tombé dans la même confusion que celle qui a été commise par le juge de la troisième cour et par le juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis, en considérant la ville de la Nile-Orléans et ses administrateurs depuis 1876 comme une seule et même personne, responsable des actes de ces derniers, de leurs erreurs et de leurs fautes. Cette confusion, nous en avons déjà démontré le mal fondé. La fiction légale suivant laquelle les administrateurs, soi-disant choisis et élus par le peuple, représentent la ville, a des bornes, car ces administrateurs ne peuvent l'obliger que dans des limites prescrites et suivant des bornes définies.

Que les auteurs du plan de Bons à primes, les instigateurs de la loi de 1876 aient erré, cela ne fait de doute pour personne. Mais quelles sont les innocentes personnes qui ont souffert de cette erreur, c'est une question sur laquelle nous différons complètement d'opinion avec l'honorable juge. Si l'une des deux parties cherche à s'enrichir aux dépens de l'autre, il nous semble que ce n'est pas la ville qui aujourd'hui s'efforce de rentrer dans ses droits abandonnés jusqu'ici par ses mandataires, mais bien les porteurs des Bons à primes qui demandent que la ville soit tenue de leur payer intégralement le montant nominal de leurs Bons.

Il n'est venu à la pensée ni des avocats de la ville ni de l'honorable juge de demander aux plaideurs porteurs de ces chiffons de papier, sans valeur légale, qu'on appelle des Bons à primes : "quelle est la cause de l'obligation dont vous réclamez l'exécution, qu'est-ce que la ville a reçu en échange, et si vous n'êtes pas des créanciers primitifs, qu'avez-vous versé vous-même en échange de vos Bons ?" Une pareille question avait son intérêt, si on désirait réellement savoir quelle était celle des deux parties qui cherchait à s'enrichir aux dépens de l'autre.

Les Bons à primes ont été émis en échange de titres pour la plupart illégaux et frauduleux qui, avant la loi de 1876, ne valaient pas sur le marché 25 cents à la piastre. Ces Bons ont depuis changé de mains à des prix qui ont varié de 22 à 40 cents, ils valent aujourd'hui moins de 30 cents. Forcer la ville à payer en plein ces Bons aux détenteurs actuels serait une iniquité parceque ce serait enrichir ceux-ci, non pas aux dépens des administrateurs, sur la culpabilité et la responsabilité desquels nous sommes disposés à passer condamnation, mais aux dépens de la ville, c'est-à-dire des contribuables qui paient les taxes.

L'honorable juge qui se montre si soucieux de l'intérêt des tiers innocents qui peuvent être affectés par les actes contradictoires des administrateurs municipaux, a oublié toute une catégorie de ces personnes. Ce sont les contribuables qui ont payé, en moins de quinze ans, sous forme de taxes, plus que la valeur actuellement réalisable de leurs propriétés. Ces contribuables n'ont eu voix au chapitre ni dans les élections municipales contrôlées par les coteries, ni dans les actes de la municipalité, ni dans la formation du plan des Bons à primes, ni dans l'adoption de la loi de 1876.

Dans le nombre de ces contribuables il y a des milliers de veuves et d'orphelins, à qui la taxe supplémentaire de cinq mills si généreusement accordée aux innocents porteurs de Bons à primes, en ravirait le dernier morceau de pain.

Nous voudrions que l'honorable juge eût pu voir, comme nous, les physionomies des contribuables qui, pendant plusieurs jours, se sont succédé dans nos bureaux pour signer la pétition à la convention pour la réduction des dettes et la limitation des taxes, il eût été convaincu que les tiers innocents que la Convention a voulu soulager et que la justice devrait se faire un devoir de protéger, se trouvent dans le camp des malheureux propriétaires fonciers plutôt que dans le camp de ceux qui ont voulu s'enrichir en spéculant sur les titres véreux représentés aujourd'hui par les Bons à primes.

Ces tiers innocents n'ont jamais été représentés dans les pseudo entre la ville et ses créanciers, personne ne les a défendus et les Cours les ont complètement oubliés. Il est temps qu'ils s'organisent pour intervenir et pour faire plaider par quelque voix éloquente et autorisée, la cause de la justice et du droit, la cause du peuple injustement spolié, la cause de la veuve et de l'orphelin.

L'occasion est propice. Les contribuables peuvent intervenir devant la Cour suprême de l'Etat pour faire réformer les deux décisions des Cours de district, et ils peuvent mettre à profit la présence du juge Bradley de la Cour Suprême des Etats-Unis pour porter devant la Cour de Circuit une instance de nature à sauvegarder leurs propriétés contre la levée de taxes judiciaires contraires à la Constitution et au droit politique de leur Etat.

Historique de la Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle.—Le vice-président de cette Société, M. Félix Limet, s'occupe d'en écrire l'histoire, depuis la fondation de la première organisation en 1839 jusqu'en 1880. Les personnes qui auraient des documents ou des informations relatifs à la période de 1839 à 1845, sont priées de vouloir bien les lui communiquer.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1880.

Le sujet proposé pour les hommes est celui-ci : "Donner une idée générale des principaux romanciers des Etats-Unis."

Un concurrent, répondant le premier à l'appel de l'Athénée, nous a adressé un manuscrit avec cette devise : "Honneur, science et patrie." Nous l'en félicitons; son savoir stimulera le zèle de ceux qui ont l'intention de lui disputer la victoire; et quoiqu'il arrive, il aura toujours le mérite, le grand mérite d'avoir donné l'exemple du zèle et du courage.

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER.

Louisiana Journal of Education. — Nous avons reçu le numéro de mai de cette publication, éditée par MM. Rob. M. Lusher et Wm O. Rogers. Il contient un choix varié de nouvelles et de matières intéressantes ayant trait à l'instruction publique.

—Vente d'encan pour les dames, Lundi, à 11 heures A. M., dentelles, broderies, éventails, parasols, à la plus forte enchérisseuse, sans réserve, au magasin de Levy, 163 rue du Canal.

MUSIQUE.—Nous avons reçu de M. Henri Wehrmann, éditeur de musique rue St. Pierre 127, les morceaux suivants qu'on trouvera en vente dans tous les magasins de musique : "Souvenirs du Fort Espagnol, valse par Gilbert des Roches, et *Heel and Toe*, polka par Francis Navone.

Nous avons reçu de M. P. Werlein, de la rue du Canal, une ballade "Come to me," paroles en anglais de C. D. Clayton, musique de Ch. Fradel, New York.

Ceux qui se font beaucoup de bile de chaussures, feront bien d'aller à l'**Etoile Rouge.**

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 24 avril.

Concert au Fort Espagnol.

Royal Lean Office.—Sous le nom qui précède, M. Leonora Fase vient d'ouvrir, à l'intersection des rues Royale et Toulouse, un grand bureau de prêts sur gages, et il annonce ainsi qu'on le verra ailleurs, qu'il prêtera de l'argent libéralement et à des conditions faciles sur des garanties collatérales, des bons, actions, diamants, montres, bijoux, meubles, pianos, et enfin sur tout objet ou effet de commerce représentant quelque valeur. Le propriétaire du nouveau bureau commence les affaires avec de forts capitaux, et donne l'assurance que toutes les transactions qui lui seront confiées recevront sa prompte attention et seront marquées au coin du plus scrupuleux secret.

Vente d'encan pour les dames, au No 163 de la rue du Canal, Lundi, 10 mai, à 11 heures A. M. Un vaste assortiment de dentelles, broderies, éventails, parasols, bonneterie, doit se vendre à cause du transfert du magasin.

Vente importante de propriétés.—L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur la grande et importante vente de propriétés de valeur qui est annoncée comme devant avoir lieu positivement samedi prochain, à la Bourse d'encan St Charles pour le compte de successions et d'autres intérêts, par le ministère de C. E. Girardey, encanteur. Pour les conditions et toutes autres informations voyez les plans et les annonces descriptives à la vente.

Fair Grounds.—Les lait'ers qui doivent donner leur Grand Festival le 23 mai 1880, aux Fair Grounds, offrent à vendre les droits de buvette et de restaurant pour ce jour-là. La vente aura lieu le 15 mai, à 4 heures du soir aux Fair Grounds. Il doit y avoir une vingtaine de concurrents au combat de taureaux. Nous reparlerons de cette fête aussitôt que nous en aurons reçu le programme.

Eau-de-Vichy.—M. F. Frederickson vient de recevoir une très forte quantité de cette eau qu'il offre en vente aux familles et aux pharmaciens.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.—La nouvelle Direction de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands vient de tenir la présidence M. Paul Fourchy. C'était justice, car M. Fourchy gère les graves intérêts qui lui sont confiés avec une remarquable habileté et une probité à toute épreuve. M. G. W. Nott, qui occupe le poste important de secrétaire, déploie de son côté une infatigable activité et contribue puissamment par son tact, sa bienveillance et son affabilité, ainsi que par sa participation personnelle aux grandes entreprises publiques, à accroître les affaires de la Compagnie des Marchands. Nous félicitons bien sincèrement celle-ci d'avoir à sa tête deux citoyens jouissant à un si haut degré de l'estime de la population.

Les plus belles pantoufles se trouvent à l'**Etoile Rouge.**

Le premier régiment d'infanterie L. S. N. G., colonel Ad. Meyer, sera passé en revue aujourd'hui, dimanche, à 5 heures du soir, sur la Place Lafayette. C'est la première fois qu'le régiment sortira avec ses uniformes nouveaux. Voici les compagnies dont se compose le régiment : Meyer Rifles, Co. A., Capitaine M. C. Royes; Witz Rifles, Co. B, Capt. P. Batts; Behan Grays, Co. H, Capt. C. S. Aron; Co. D, Capt. G. Fernandez; Co. E, Capt. J. Mahony; Summer Rifles, Co. F, Capt. Tom Bath; Howard Guards, Co. C, Capt. B. Goodmann.

Bird Cage au Fort Espagnol.—M. Ramelli a établi au Fort Espagnol une succursale du "Bird Cage", célèbre salon situé au coin des rues St Charles et Gravier. La succursale est abondamment pourvue de vins fins et de liqueurs de choix. Les consommateurs se trouveront au même diffèrence entre les deux maisons : au Fort Espagnol ils auront ce que le propriétaire leur sert à la Nouvelle-Orléans.

Charretted, chars-à-bancs, etc.—MM. Bedley frères, Nos 18 et 20 rue de l'Union, ont en magasin une variété très grande de charrettes à ressorts pour mulets et pour bœufs, de charrettes à bagasse, à coton, à rix, de chars-à-bancs à 4 et à 6 places, de raix, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux, etc. L'attention des planteurs est spécialement sur les marchandises de première qualité de cette importante maison de notre ville.

Concert tous les soirs au Fort Espagnol.

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bas marché pour du comptant quelques excellents pianos. Loyal d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos droits, Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme résistant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

—M. Levy, au No 163 de la rue du Canal, continuera journellement, la vente d'encan, commençant à 11 heures, jusqu'à ce que tout son fonds de broderies, dentelles, bonneterie, mouchoirs, rubans etc., soit écoulé. Les dames voudront bien en en prendre avis.

Gounod en Italie. — *Gil Blas* a donné, le premier, de nombreux détails sur les fêtes musicales qui vont avoir lieu, à Rome, pour l'inauguration du monument de Palestrina.

La Société musicale romaine, dirigée par le célèbre Mustapha, de la chapelle papale, est, dit-on, enchantée d'une composition que Gounod a envoyée, pour cette solennité, et qui sera, certainement, très remarquée.

Cette nouvelle composition de l'auteur de *Faust* est un "Miserere" à quatre voix, avec *soli* et chœurs, "morceau d'un grand style, dit le rapport, et plein d'une suave mélancolie, travaillé avec ce goût exquis qu'on admire chez l'illustre maître français."

Les Italiens espèrent que Gounod viendra honorer de sa présence les fêtes de Palestrina et diriger lui-même l'exécution de son "Miserere." Dans ce cas, on le recevrait d'une façon digne de son génie. Ce serait, du même coup, une occasion de se montrer reconnaissant de l'accueil qui vient d'être fait à Verdi, à Paris.

Allez au Fort Espagnol.

—Voitures d'enfans à $6.55 et au-dessus, chez Levy, 163 rue du Canal. Vente d'encan tous les jours, à 11 heures.

Grand bon marché à l'**Etoile Rouge.**

—Un mot charmant et inédit d'un diplomate :

" Pour moi, je n'aime pas les nations qui prétendent n'avoir plus d'escrocs, de banquiers, de voleurs de grande chemise, de malfaiteurs; si la chose est vraie, c'est qu'ils sont tous cuits !

—Tap's (raps) à 60 cents chez Levy, 163 rue du Canal.

L'Etoile Rouge! Le rendez-vous des gens de goût—et des personnes de goût! Rue Royale.

On a tout de vent trouvé et dénoncé à l'Etoile Rouge.

Broderies et dentelles à l'encan, Lundi, à 11 heures A. M., au Palais Royal de Levy, 163 rue du Canal, en quantités à la convenance des acquéreurs. Cette vente sera pour les dames, exclusivement, et sans réserve.

On peut se chausser jusqu'à une heure, le dimanche, à l'**Etoile Rouge.**

On a reproché à l'EAU DE SUEZ de n'être pas aussi parfumée que les autres eaux dentifrices, mais il ne s'agit pas de flatter l'odorat, il s'agit de conserver à jamais les dents de leur éclatante blancheur et brillantes et de les empêcher de se gâter.

Rendez-vous dessinailles au Fort Espagnol.

Rien n'est plus rafraîchissant que le Malakoff Bitters.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

A la Chambre des députés.

Paris, 4 mai.—L'interpellation de M. Lamy attaquant la légalité des décrets du 29 mars, malgré les prédictions de certains qui prétendent qu'elle ambenarait des scènes de violence à la Chambre des députés, a été paisiblement discutée hier et s'est terminée par un ordre du jour de confiance envers le gouvernement voté par 362 voix contre 137. Quatre orateurs seulement ont pris part aux débats : MM. Lamy, Cazot, ministre de la justice, Cadot et le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia.

Les débats sur les droits du pétrole raffiné ou non raffiné ont fait ressortir ce fait que le pétrole américain est menacé d'une concurrence formidable par l'établissement d'une compagnie française qui a été formée pour l'exploitation de sources de pétrole dans la vallée de Kutan, Russie, dont le produit serait illimité. Le long de la chaîne entière du Caucase, de la mer Caspienne à la mer Noire, le pétrole se trouverait, paraît-il, en énorme abondance. A Bacon, les sources peuvent produire 28,000 barils par jour.

RUSSIE.

La révocation d'un nihiliste.

Londres, 4 mai.—Le correspondant de Saint-Pétersbourg du *Herald* télégraphie ce qui suit : " La révocation du comte Tolstoi, ministre de l'instruction publique, fait disparaître l'obstacle principal aux succès des réformes projetées par le général Loris Melikoff; elle cause une profonde satisfaction dans tous les quartiers."

Banquet au Palais d'Hiver.

Un banquet a été offert par le tsar, au Palais d'Hiver, aux officiers des grenadiers à cheval de la garde et du bataillon de Finlande; c'est à ces deux corps qu'appartiennent les soldats tués dans l'explosion du palais. Il y avait deux cents couverts. Fait à signaler, le seul diplomate présent était l'ambassadeur d'Allemagne, le baron de Werder. L'attaché militaire allemand se trouvait également parmi les convives.

Les malades de la Cour.

L'impératrice a eu ces derniers jours des accès de fièvre délirante.

La santé du prince Gortschakoff ne s'améliore pas. On dit que le prince perd la mémoire et que, dans les conversations qu'il a chaque jour avec l'empereur, il répète à peu près constamment les mêmes choses.

CHRONIQUE DU JOUR.

Paris, 4 mai.—Mlle Barthet, qui a créé le rôle de Léa dans " Daniel Rochat " a obtenu un grand succès dans "Ruy Blas; elle jouait le rôle tenu précédemment par Sarah Bernhardt. Victor Hugo, qui se trouvait à la représentation, l'a chaudement félicité.

Paris, 4 mai.—Emile de Girardin a pris la défense de sa fantasque amie Sarah Bernhardt. Il demande pourquoi le gouvernement n'intervient pas pour empêcher l'affaire de venir devant les tribunaux et taxe la Comédie française d'une bassesse ingratitude vis-à-vis d'une femme qui a tant fait pour sa gloire.

Paris, 4 mai.—Un entrepreneur de chemin de fer a été assassiné, vendredi soir, par un voyageur dans un compartiment de première classe du train express de Marseille à Lyon. Le but du meurtrier était le vol. L'assassin a été arrêté.

On vend tous les jours des préparations destinées à arrêter le mal de dents ayant pour base des ingrédients dangereux, comme l'acétate de plomb, etc., l'EAU DE SUEZ seule guérit sans danger et sans douleur les maux de dents les plus intenses.

—D'après occasion donnée aux dames d'acheter à bon marché, des broderies, dentelles, éventails, parasols—Lundi, 10 mai, à 11 heures, à la vente d'encan, rue du Canal No 163.

Nos enfants seront toujours bien chaussés avec les souliers de l'**Etoile Rouge.**

Le concert commence à 3 h. au Fort Espagnol.

—Eventails d'enfans pour Première Communion et robes de couleurs chez Levy, 163 rue du Canal. Vente d'encan tous les jours, à 11 heures.

—Croquis de la semaine, de Paf, au *Charivari*, chapitre de l'armée territoriale. Un domestique se présente devant le conseil de révision :

—Avez-vous des motifs d'exemption ?

—Dame ! oui ; tous mes maîtres m'ont toujours dit que j'étais incapable de servir.

Un territorial se présente en uniforme, la poitrine couverte de médailles. Etonnement du chef :

—Mon capitaine, ce sont les médailles décernées à notre maison aux Expositions, pour ses biberons à bout mécanique.

—Rappelez-vous que le Palais Royal de Levy, rue du Canal, No 163, vend tout son fonds. Vente d'encan, journellement, à 11 heures.

Il se vend immensément de chapeaux à l'**Etoile Rouge.**

—Nimes, 21 avril.—Un incendie sans précédent dans le pays, vient d'éclater à Sommières (Gard), et a mis en émoi la population entière de cette contrée.

Malgré les secours arrivés de toute part, l'usine Calsso, Roux et Cie, pour le peignage et la teinture des laines, est détruite complètement.

La population a fait son devoir ; mais on a été impuissant à arrêter les progrès du feu.

On coupe actuellement les communications avec le couvent des Ursulines et la maison Gaussergues.

Le désastre est considérable ; plus de 200 ouvriers se trouvent sur le pavé et sans travail.

On a télégraphié à Lunel ; des soldats arrivent en toute hâte pour arrêter les progrès du feu.

—Jeux de croquet complets en boîtes, à 90 cts, chez Levy, No 163 rue du Canal. Vente d'encan, tous les jours, à 11 heures.

Tout le monde va au Fort Espagnol.

Nile Orléans, ce 8 mai 1880.

Le comité de finance de l'Association sanitaire auxiliaire de la Nile-Orléans accuse réception des souscriptions suivantes au fonds depuis le 1er mai.

Edward J. Gay	$250
J. Syme & Co	100
Thomas Leyton	50
Aristide Marie	50
Mme Thos. Mitchell, New York	100
M. Walter Millard, " "	50
Miss M. G. Keerle, " "	50
Par l'intermédiaire de W. C. Raymond, agent :	
Hon E. C. Billings	20
Pitzestrick & Hall	25
A. H. Hill	25
Louis Marks	25
A. Delgarte & Son	25
M. P. Thomas	25
O. F. Allard	25
W. O. Rostin	25
Charles Rhodes	25
M. Scouler	25
John Dodge	25
Gideon Parker	25
Johnston, Gordon & Co	25
J. C. Walker	25
Max S. et A. Co	25
Paul Pons	25
S. Obert	25
Pugnet & Lanzas	25
J. E. Levy	25
Geo. Ellis & Bro	25
D. S. Bissell	25
Jos. Schayquer	25
Boyle	25
Hon Thos. Boskell	25
Wm. Grunet	25
Geo. Kernan	25
Geo. Kernan, jr	25
Wilson, J. Tappan	25

Pincemenne.—Nous voyons par le bulletin du Bureau de placement de l'Union Française qu'on demande plusieurs jardiniers pour la ville et la campagne et une famille de créoles voulant quitter la ville. Voir l'annonce.

Concert tous les soirs au Fort Espagnol.

—Concerts et tables nouvelles en bonne chère Levy, No 163 rue du Canal. Vente d'encan, tous les jours, à 11 heures.

Décédé, samedi, 8 mai 1880, à 8 heures 1/2 A. M., à l'âge de 4 mois et 23 jours, JAMES TAYLOR FITZ GERALD, fils de William R. Fitz Gerald et de Sarah Ann Bullen. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures P. M. Le convoi partira de la résidence No 68 rue Louisa, entre Dauphine et Bourgogne.

IN MEMORIAM.

Résolutions adoptées par le Boston Club, à l'occasion de la mort de son Président, le Dr. Samuel Choppin :

BOSTON CLUB,
Nouvelle-Orléans, 2 mai 1880.

Les membres du Boston Club, réunis dans le but d'exprimer le sentiment de douleur profonde que lui fait éprouver la mort de son bien-aimé Président, le Dr. SAMUEL CHOPPIN, adoptent les résolutions suivantes :

1. Que l'Etat de la Louisiane et la ville de la Nouvelle-Orléans n'ont jamais eu de citoyens plus dévoués à leur bien-être, plus élevés dans son appréciation de devoir public, plus désintéressés dans son patriotisme, plus rigoureux dans son intégrité, plus inflexible dans sa condamnation du mal dans les mesures publiques et dans les hommes publics, plus courageux dans la défense du droit et plus défiant dans son extériorité de l'injuste, que feu le Dr. SAMUEL CHOPPIN.

2. Qu'en addition aux titres précédents à l'estime et à la considération de ses concitoyens, il se recommandait lui-même à leur amour enthousiaste de sa libéralité sans borne, sa charité illimitée, sa disposition à coopérer dans toute entreprise publique, et à consacrer son temps, ses travaux et ses moyens au développement du bien public.

3. Que pendant qu'il se distinguait ainsi comme citoyen, son savoir et son habileté dans tous les départements de sa noble profession, lui faisaient une réputation nationale au grand honneur de son Etat et de sa ville.

4. Que comme président de ce club il a développé dans l'accomplissement de ses délicats devoirs une capacité administrative, un génie social, un courage de conduite et d'action et un charme de relations personnelles qui non-seulement ont contribué aux succès du club, mais qui ont rendu le Dr CHOPPIN cher à tout membre au point qu'il n'en est pas un seul à qui sa perte ne fait éprouver un chagrin personnel, ne déplore cette perte comme une calamité privée, et ne sente que la vacance causée par sa mort ne pourra jamais être remplie.

5. Que nous offrons à sa veuve et à sa famille affligée notre sincère sympathie et qu'une copie de ces résolutions leur soit envoyée.

6. Que ces résolutions soient insérées dans les minutes du club et que les membres portent les signes ordinaires du deuil pendant trente jours.

CHAS. B. FENNER,
Remplissant les fonctions de président.
W. J. HARE, Secrétaire.
9 mai—2f

Bénéfice d'Amateurs pour le fonds de Secours des

Vétérans Associés

— DE LA —

GUERRE DU MEXIQUE.

Jeudi soir, 13 Mai 1880,

—AU—

THÉATRE DU GRAND OPÉRA.

(Rue du Canal.)

BUREAU DES DIRECTEURS.

Col. J. B. Walton, Hon. Jefferson Davis,
Gen. George Baldy, D. M. Hollingsworth,
Capt. J. M. Vandegrift, Esq.
Richard Lambert, Esq. George Swarbick, Esq.

Les citoyens distingués dont les noms suivent ont été choisis pour patrons de ce bénéfice par les vétérans mexicains, veuves et orphelins pour si der les directeurs comme

COMITÉ DE RÉCEPTION.

Gouv. LOUIS A. WILTZ.

Et Gouv F T Nicholls, Maire I W Patton,
Maj Gen J W Sehan, Gen G T Beauregard,
Gen W M Owen, Gen Aug Reichard,
Gen John Glynn, Jr, Col J B Richardson
Col Richard Taylor, Major Henry Hakes,
Col G H Braughn, Major P Ma cobes,
Col G A Breaux, Capt W I Hodgson,
Col S G Ledgerwood, Jr Howard Nolth,
Hon E N Ogden, C.l Adolphe Meyer,
Hon E A Burke, Hon Allen Jumel
Hon Lionel Adams, Hon W R Wheaker,
Major Chas S Bice, Capt Andrew Hero, Jr,
Capt Eugene May, Capt Frank McEvily,
Col Armand Mabry, Capt H B Plaskett,
Chas A Whitney, Esq, Chas T Howard, Esq,
Lloyd R Coleman, Esq, James I Day, Esq,
Robert Ballarus, Esq, Julius Tayon, Esq,
Col B F Eshleman, Col Chas G Ogden
Col John D Scott, Capt Armand Sella,
Placide J Spear, Esq, C E Grimley, Esq,
Capt H D Coleman, Capt Wm Pitt,
Capt A Sambola, Capt T P Leathers,
Capt A Bermudez, Esq, Col A J Bechman
Joe F Hornor, Esq, Columbus Allen, Esq.

Le col. Samuel Todd a bien voulu consentir à présider le comité de réception ci-dessus nommé, et s'est à lui que les membres devront se rapporter au théâtre de l'Opéra, à 7 heures et demie du soir.

Le spectacle se composera de la farce de

DELICATE GROUND,

et de la belle comédie

THE HONEY MOON,

pièces qui seront jouées par des amateurs qui ont offert le bénéfice.

Mme ISABEL FREEMAN HORTON a obligeamment offert son service pour le rôle de Julia dans "Honey Moon".

Les GARDES CONTINENTAUX, Capt. Wm. Pierce, ont très généreusement offert leur assistance et présenteront le tableau de la

"March to Valley Forge"

—ET—

LE MYSTIC DRILL,

qui, représenté déjà par ce corps renommé, ont obtenu tant de succès et d'applaudissements.

BILLETS.....$1

On peut prendre ses billets dès aujourd'hui chez les organisateurs de la soirée et dans divers lieux publics où seront mis en vente. Le bureau de location sera ouvert Mercredi et Jeudi, depuis 10 heures du matin, pour la vente des billets et pour des places réservées par tous ceux qui peuvent avoir échoué des billets précédemment.

PROGRAMME.

TABLEAUX.

1. **March to Valley Forge,** par les Continental Guards
2. La ronde "The Honeymoon," de Tobin.

Duc Aranza.....Prof. N. Thayer
Duke.....W. H. Boneham
Rolando.....T. O'Neilles
Lopez.....Bel Osorio
Conte Montalban.....Georgie Sears
Balthazar.....E. M. Stella
Campillo.....A. Schawner
Podrigo.....John Resch
Julitana.....Miss Isabel Freeman
Violante.....Mlle Emma Doyle
Zamora.....Miss Sadie Vivian

3. **Le Mystic Drill** par les Continental Guards.
4. **A Delicate Ground.**

Sangfroid.....Henry Pickles
Alphonse de Grandlet.....T. C. McCandish
Pauline.....Mlle Sadie Vivian
9 mai—

A VENDRE.

DES PIERRES pour filtrer l'eau de citerne et du fleuve qu'elles rendent limpides et pures. Article durable et bon marché, chez

M. PAYRO,
56 rue Bourbon

9mai—Dim Mar Mer

Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Pelican.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1880.

Réunion régulière mensuelle ce soir, à 8 heures P. M., au No 51 rue Nouvelle.

A. L. TIBOT,
Président.
H. MESSONNIER,
Secrétaire.
9 mai—1f

Au Public.

L'accusé, attaché récemment à la police, a été accusé d'un vol au Fort Espagnol, le 25 avril, et il comparaîtra le 8 mai devant le Maire. Le Maire pour répondre à la prévention. Il paraît que signification de l'accusation qui pesait tout d'abord sur lui, a été changée par le président de la police ordonnant que la dépêche du Maire pour l'avertir le comparution. Il ne sera donc pas question de vol au Fort Espagnol. Il est convaincu d'avoir été victime d'une mystification. Il a été arrêté à 11 heures du soir, et il est resté jusqu'à 3 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi. Renseignements gratuits.

9 mai—9.13

Le privilège et droits des bavoirs et restaurants du Plaque Mens de l'Association des Lodges qui doit avoir lieu le 23 mai 1880, seront vendus au

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certaines intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.

IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront profiter de ces marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.

9 mai—6f

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

A GENT prête sur des valeurs collatérales, Bons, Actions, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confidentielles. Les plus grands avantages seront accordés à ceux qui feront leurs affaires au Royal Loan Office. Les prêts seront faits à des taux très modérés. Les Bureaux seront ouverts de 8 à 6 heures P. M.

LEONORA FASE.

CLAIBORNE COTTAGE,

Covington, La.

Pension, $30 par mois; $7.50 par semaine; $1.50 par jour.

CETTE charmante résidence est située sur une colline, en face de Covington, sur les rives du Bogue-Falaya, le climat est admirablement sain, le paysage magnifique, et les sources minérales de remarquables vertus curatives. Les personnes désirant venir au "Claiborne Cottage" devront s'adresser sur les lieux ou à la Nile-Orléans, par la poste, boîte No 1497

J. JAUFROID, secrétaire.
J. JAUFROID, Directrice.
9 mai—1mois DMJ

EAU DE VICHY,

Venant d'être reçue et à vendre par

F. FREDERICKSON.

Batisse Tours. 139 rue du Canal.
9 mai—2f PP

E. J. HART & CO.,

IMPORTATEURS,

73 & 75 RUE TCHOUPITOULAS,

Seuls agents à la Nile-Orléans pour

JULES MERMAN & CO., Vins de choix
P. CLERMONT CART & FILS, Vins de champagne
JULES ROBIN & CO., Eaux-de-Vie de Cognac
S. LACHMAN & CO., Vins de la Californie.

En magasin et à livrer :

Vins fins en cabinets de P. Clermont,
Eaux-de-Vie de bouteilles et cercles,
Vieux gin en barils et en cabinets, Vermouth,
Huile d'olives, Fruits à l'Eau de vie,
Vins de table, Bière, Ecru de Californie,
Ch vubry &c., de Cruse & Blackwell, &c.
9mai—

Q. ROUYER,

Enseigne Opticien et Conti. Nouvelle-Orléans.

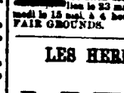

PINCENEZ CELLULOID, aussi durs, aussi légers que l'écaille et ayant l'avantage de ne pas casser. Le plus solide des Celluloïd est vu artificiel entièrement nouveau. Le nom est un nouveau mot qu'il vendra à des prix extraordinairement modiques : $1 25 la paire

M. Rouyer a dans son magasin des lunettes et pince-nez à verres de cristal de roche, qu'il vendra à des prix extraordinairement modiques : $1 25 la paire

J'invite le public à visiter mes échantillons qui sont à la vue de tout le monde et marqués en chiffres connus. Lunettes cristaux à $2 50 la paire.

Lunettes et Pince-nez fins, presbytes et myopes à $1 00 la paire et au-dessous.

Lunettes et Pince-nez Rue Conti 8, verres de toutes couleurs, depuis $1 00 jusqu'à 25 cents.

Yeux et changé de verres à prix réduits.

9 mai—

Aux Faiseuses de Boutonnières.

ENVOYEZ des échantillons sur jolie coton à Box 1289, Post-Office.

Les Femmes de couleur peuvent aussi faire application.

9mai—9, 11,36

AVIS.

ON demande à acheter d'occasion UNE MACHINE A COUDRE SINGER, en très bon état. Adresse : CHARLES, 40 Toulouse St.

9 mai—1f

Aux capitalistes.

UN planteur sucrier ayant une belle récolte en perspective demande à emprunter $4000 à $5000 sur hypothèque, payable à la récolte, avec 10 0/0 d'intérêt. S'adresser à

PLANTEUR,
Bureau de l'ABEILLE.

8mai—6f

Loterie d'une propriété de valeur

Au profit des Petites Sœurs des Pauvres.

LES Petites Sœurs des Pauvres qui mis en loterie la propriété sise rue St-Anne, No 101, qui leur a été léguée par le Rév. P. Maquerie, de Nouvelle-Orléans, à $4000. Le prix du billet est de $1. Le jour du tirage est le prochain samedi, 15 mai, à 8 heures P. M., au No 51 rue Nouvelle.

A. L. TIBOT,
Président.
H. MESSONNIER,
Secrétaire.
9 mai—1f

Au Public.

L'accusé, attaché récemment à la police, a été accusé d'un vol au Fort Espagnol, le 25 avril, et il comparaîtra le 8 mai devant le Maire. Le Maire pour répondre à la prévention. Il paraît que signification de l'accusation qui pesait tout d'abord sur lui, a été changée par le président de la police ordonnant que la dépêche du Maire pour l'avertir de comparaître. Il ne sera donc pas question de vol au Fort Espagnol. Il est convaincu d'avoir été victime d'une mystification. Il a été arrêté à 11 heures du soir, et il est resté jusqu'à 3 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi. Renseignements gratuits.

9 mai—9.13

Demandez à

EAU DE VICHY,

Venant d'être reçue et à vendre par

F. FREDERICKSON.

Batisse Tours. 139 rue du Canal.
9 mai—2f PP

E. J. HART & CO.,

IMPORTATEURS,

73 & 75 RUE TCHOUPITOULAS,

Seuls agents à la Nile-Orléans pour

JULES MERMAN &